



Montréal, le 30 janvier 2015

Par courrier électronique

M^e Carolina Rinfret
Affaires juridiques – Hydro-Québec TransÉnergie
75, boul. René-Lévesque Ouest
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande d'Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec visant l'adoption des normes de fiabilité et l'approbation des registres identifiant les entités et les installations visées par les normes et le guide des sanctions
Dossier de la Régie : R-3699-2009, Phase 2

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint la demande de renseignements n^o 2 que la Régie de l'énergie adresse au Coordonnateur dans le cadre de la nouvelle phase 2 du dossier mentionné en rubrique.

Conformément au calendrier établi le 11 décembre 2014, la réponse à cette demande est attendue **au plus tard le 13 février 2015 à 12 h.**

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j.
c. c. Tous les intervenants